

ACCUEIL

1.11.039

INDICATIONS PRATIQUES - ALLIANCE

CULTE DU DIMANCHE

Préparation

L'officiant peut ici faire preuve d'une grande créativité, tout en incluant les éléments liturgiques ci-dessous. Comme il s'agit d'un dimanche de fête et d'une assemblée d'habitues, on peut remplacer la salutation du début par une forme de proclamation /acclamation. Les textes proposés ci-dessous peuvent s'insérer dans un accueil spécifique à ce dimanche particulier. Ils peuvent suivre ou précéder des paroles de bienvenue, notamment à ceux qui seront baptisés, qui vont confirmer ou renouveler leur engagement !

LOUANGE

1.16.003

INDICATIONS PRATIQUES - ALLIANCE

CULTE DU DIMANCHE

Préparation

La louange peut ici prendre la forme d'une prière ou être empruntée à un Psaume (P.ex. : « Alléluia » N°: 64-22, 64-32). Si elle a la forme d'une prière, celle-ci peut inclure la prière précédant la lecture de la Bible. La louange sera suivie d'un bref répons ou d'une indication de transition.

LECTURE BIBLIOUE

1.22.006

INDICATIONS PRATIQUES - ALLIANCE

CULTE DU DIMANCHE

Parole

Lorsque le culte de l'Alliance est célébré à Pentecôte, le récit de la Pentecôte (Ac 2, 1-13) est, en principe, lu ici. Le choix des autres lectures bibliques appartient à l'équipe de préparation et au prédicateur du jour.

Si ce n'est pas le prédicateur qui fait les lectures, on choisira un bon lecteur capable d'être entendu d'une assemblée nombreuse.

CONFESSION DE FOI

1.32.010

INDICATIONS PRATIQUES - ALLIANCE

CULTE DU DIMANCHE

Réponse de la communauté

Si des baptêmes, confirmations ou renouvellements d'engagements ont lieu au cours du culte, la fonction de la confession de foi dite ici est d'affirmer la foi au nom de laquelle les baptêmes et confirmations seront célébrés et les engagements reçus.

S'il n'y a ni baptême, ni confirmation, ni renouvellement d'engagement personnel, la confession de foi sera, pour la communauté et chacun-e de ses membres, l'une des formes du renouvellement de l'Alliance. Cela peut être souligné par une interpellation de l'assemblée suivie d'un temps de silence où chacun pourra « faire le point ».

Cela peut être mis en évidence par l'intervention de membres d'un groupe/secteur d'activité paroissiale (voir ci-dessous) disant comment leur engagement est une manière de vivre l'Alliance (témoignage).

Un geste symbolique soulignant la démarche peut précéder, accompagner ou suivre la confession de la foi ou une autre forme de renouvellement de l'Alliance.

PRIÈRE D'INTERCESSION

1.33.055

INDICATIONS PRATIQUES - ALLIANCE

CULTE DU DIMANCHE

Réponse de la communauté

En fonction de la dynamique particulière du culte de l'Alliance, on pourrait également placer l'intercession et l'offrande entre les engagements de l'assemblée et la cène.

On priera en particulier ce jour-là, pour celles et ceux qui viennent de prendre un engagement, pour les personnes présentes, pour les relations entre les générations et pour le témoignage des croyants dans le monde. Il est souhaitable que l'intercession soit prononcée par plusieurs personnes : membre du CP, membre de l'équipe catéchétique, catéchumène, officiant.

CONSÉCRATION DES DONS

1.34.006

INDICATIONS PRATIQUES - ALLIANCE

CULTE DU DIMANCHE

Réponse de la communauté

On veillera à annoncer explicitement l'offrande et sa destination, avec clarté et de manière motivante.

Conformément aux indications de la « Directive sur les cultes, fêtes chrétiennes, sacrements et autres rites au sein de l'EERV » à propos de l'article 243 du Règlement ecclésiastique, la collecte de l'offrande a lieu au cours du culte, pendant un moment de musique ou de chant.

Proposition tirée du recueil « Alléluia » : N°: 23-03, 23-10, 36-09, 36-35, 44-06

INTRODUCTION

1.41.011

INDICATIONS PRATIQUES - ALLIANCE

CULTE DU DIMANCHE

Repas du Seigneur

Il est souhaitable que les personnes qui ont pris ou renouvelé un engagement participent à la liturgie ou à la distribution de la cène.

Parce que la célébration dominicale de la cène est chaque fois une manière de renouveler l'Alliance, sa célébration lors d'un culte de l'Alliance n'implique pas d'adaptations liturgiques particulières. Les officiants sont renvoyés au matériel existant.

DIALOGUE

13.12.002

INDICATIONS PRATIQUES - ALLIANCE

ALLIANCE

Renouvellement de l'alliance

C'est dans ce moment que les personnes qui ont demandé à renouveler leur engagement sont invitées à motiver explicitement leur demande.

Si elle le souhaite, la personne qui a renouvelé son engagement de foi peut recevoir un geste de bénédiction.

La personne qui a renouvelé son engagement de foi se tiendra de préférence debout, position qui est cohérente avec le mouvement de confession de foi.

L'agenouillement est possible, à condition que son symbolisme pénitentiel soit assumé et cohérent avec le parcours de la personne qui a renouvelé son engagement de foi. Il ne sera pas imposé systématiquement.

On veillera notamment :

- *à l'orientation de la personne et de l'officiant, l'un par rapport à l'autre et par rapport à l'assemblée,*
- *à ne pas être parasité par un micro ou des papiers à tenir en main.*

L'officiant élève les mains sur la personne qui a renouvelé son engagement de foi ou pose une main sur sa tête et l'autre sur son épaule, en signe de bénédiction, et prononce l'un des textes ci-dessous. Si les personnes qui ont renouvelé leur engagement de foi sont très nombreuses, l'officiant peut les rassembler et leur donner collectivement la bénédiction.

Un ou deux membres du conseil paroissial peuvent être associés au geste de bénédiction. Vu les circonstances et les enjeux, il est souhaitable qu'il soit exercé lors de la préparation du culte.

S'il y a des baptêmes, des confirmations ou des renouvellements d'engagement, pour éviter des redondances, l'invitation à participer à la vie de l'Eglise (de même que l'exhortation à l'assemblée qui suivra) a lieu après les renouvellements d'engagement.

L'invitation à participer à la vie de l'Eglise, respectivement à la cène, est adressée à celles et ceux qui ont reçu le baptême, confirmé ou renouvelé leur engagement. S'ils ont tous pu rester rassemblés devant, ils écoutent là les paroles qui leur sont adressées. S'ils ont repris place entre temps, ils se lèvent.

Cette invitation est à la fois générale et concrète : les baptisés, les personnes qui ont confirmé ou renouvelé leur engagement de foi sont appelées à participer à la cène et à la vie de l'Eglise tout au long de leur cheminement, mais, pour ce faire, on les invite à se joindre à la vie d'une paroisse concrète, avec ses activités, ses groupes et ses célébrations.

L'invitation à participer à la cène et à la vie de l'Eglise est en principe prononcée par un membre du conseil paroissial.

EXHORTATION À L'ASSEMBLÉE

13.15.002

ALLIANCE

INDICATIONS PRATIQUES - ALLIANCE

Renouvellement de l'alliance

S'il y a des baptêmes, des confirmations ou des renouvellements d'engagement, pour éviter des redondances, l'exhortation à l'assemblée n'a lieu qu'après les confirmations ou les renouvellements d'engagement (de même que précédemment l'invitation à participer à la vie de l'Eglise).

Dans l'exhortation, l'assemblée sera invitée à être attentive à l'ensemble des personnes ayant pris ou renouvelé un engagement et à les porter dans sa prière.

Pour bien différencier l'invitation à participer à la vie de l'Eglise et à la cène de l'exhortation à l'assemblée, les personnes ayant pris un engagement reprennent place avant l'exhortation à l'assemblée.

Cette exhortation peut être soulignée par un geste symbolique.

L'exhortation à l'assemblée est en principe prononcée par un membre du conseil paroissial.

TÉMOIGNAGES

13.16.004

ALLIANCE

INDICATIONS PRATIQUES - ALLIANCE

Renouvellement de l'alliance

On peut prolonger l'exhortation à l'assemblée en invitant ici toutes les personnes présentes à réfléchir à leur manière de donner des signes de leur appartenance à l'Alliance.

Cela peut se faire de diverses manières : dans un temps de silence, par un échange libre avec les voisins, ou sous forme de « témoignages ».

CONFESSION DE FOI DU BAPTISÉ

3.16.007

INDICATIONS PRATIQUES - ALLIANCE

BAPTEME ADULTE

Baptême d'adulte

C'est dans ce moment que le baptisé est appelé à confesser sa foi dans ses mots.

Il peut également motiver brièvement sa demande de baptême, ou évoquer la manière dont il entend concrétiser ses engagements de baptême.

BAPTÊME

3.17.010

INDICATIONS PRATIQUES - ALLIANCE

BAPTEME ADULTE

Baptême d'adulte

La manière concrète de pratiquer l'aspersion doit être soigneusement réfléchie à l'avance.

On veillera notamment :

- à l'orientation du baptisé et de l'officiant, l'un par rapport à l'autre et par rapport à l'assemblée,*
- à la position du baptisé : debout, à genoux, penché en dessus du baptistère*
- à l'emploi du baptistère ou, à défaut, d'une vasque ou d'un bassin tenu par un acolyte,*
- à ne pas utiliser pour des jeunes ou des adultes le petit pot de baptême typique des baptêmes de nourrissons,*
- à l'aspersion elle-même : simple ou triple, avec la main ou avec un ustensile, peu ou beaucoup d'eau,*
- à ne pas être parasité par un micro ou des papiers à tenir en main.*

Après l'aspersion, l'officiant élève les mains sur le baptisé ou pose une main sur sa tête et l'autre sur son épaule, en signe de bénédiction, et prononce une formule de bénédiction.

S'il devait y avoir de très nombreux baptisés, l'officiant pourrait les rassembler et leur donner collectivement la bénédiction.

Un ou deux membres du conseil paroissial peuvent être associés au geste de bénédiction. Vu les circonstances et les enjeux, il est souhaitable qu'il soit exercé lors de la préparation du culte.

CONFESSION DE FOI

4.22.001

INDICATIONS PRATIQUES - ALLIANCE

CONFIRMATION

Confession de foi

C'est dans ce moment que les personnes qui ont demandé à confirmer sont appelées à dire leur foi dans leurs mots. Elles ont ici la possibilité de motiver explicitement leur demande.

Elles veilleront à exprimer ce qu'elles croient. L'officiant répond à l'engagement de chacun-e au moyen, par exemple, de l'une des formules ci-dessous. Les formules objectives du type « nous confirmons la foi de votre baptême... » seront proscrites.

GRÂCE. ÉPICLÈSE. BÉNÉDICTION

4.31.007

INDICATIONS PRATIQUES - ALLIANCE

CONFIRMATION

Prière

La personne qui confirme se tiendra de préférence debout, position qui est cohérente avec le mouvement de confession de foi de la confirmation.

L'agenouillement est possible, à condition que son symbolisme pénitentiel soit assumé et cohérent avec le parcours de la personne qui confirme. Il ne sera pas imposé systématiquement.

On veillera notamment :

- à l'orientation de la personne et de l'officiant, l'un par rapport à l'autre et par rapport à l'assemblée,*
- à ne pas être parasité par un micro ou des papiers à tenir en main.*

L'officiant élève les mains sur la personne qui a confirmé ou pose une main sur sa tête et l'autre sur son épaule, en signe de bénédiction, et prononce l'un des textes ci-dessous.

Si les personnes qui confirment sont très nombreuses, l'officiant peut les rassembler et leur donner collectivement la bénédiction.

Un ou deux membres du conseil paroissial peuvent être associés au geste de bénédiction. Vu les circonstances et les enjeux, il est souhaitable qu'il soit exercé lors de la préparation du culte.